

INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 2000

PAR WARREN CLARK

L'égalité entre les sexes est une priorité partout dans le monde. Même si les femmes ont fait des gains, des disparités persistent toujours entre les hommes et les femmes. Les indicateurs de l'égalité entre les sexes, qui sont présentés ici, ont été élaborés de concert avec Condition féminine Canada et visent à mesurer l'équité entre les expériences vécues par les femmes et les hommes du Canada dans les trois domaines suivants : le revenu, le travail et l'apprentissage. Il s'agit de la deuxième édition des indicateurs. La première avait été rendue publique par les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine, en octobre 1997¹.

Les indices de l'égalité entre les sexes consistent en des ratios femmes-hommes qui servent à illustrer les différences entre les sexes en regard d'une mesure d'égalité donnée. Un ratio de 1,0 signifie que les femmes et les hommes sont égaux. Un indice supérieur ou inférieur à 1,0 indique une inégalité ou un déséquilibre pour cette mesure : un indice inférieur à 1,0 signifie que les femmes ont moins que les hommes; inversement, un indice supérieur à 1,0 indique que les femmes ont davantage. Un écart qui diminue au fil des ans pour converger vers 1,0 peut être attribuable à des changements dans la situation des femmes, ou dans celle des hommes, ou encore dans les deux situations.

1. Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons justifiant le choix de ces indicateurs, sur les problèmes conceptuels et les problèmes liés aux données qui se sont présentés durant l'élaboration de ces indicateurs, ainsi que sur la manière dont ces indicateurs sont censés stimuler les discussions sur les politiques publiques, consultez la publication originale de 1997, *Indicateurs économiques de l'égalité entre les sexes*, à l'adresse Internet suivante : <http://www.swc-cfc.gc.ca/publish/egei/egei-f.html>. Il est possible que les données chronologiques diffèrent dans la publication originale en raison des légers changements apportés aux définitions ainsi qu'à la correction des données brutes.

DOMAINE : REVENU

Les disparités entre les sexes sur le plan du revenu sont généralement mesurées en comparant les gains réalisés par les femmes qui travaillent à temps plein toute l'année à ceux des hommes. Cette méthode comporte toutefois des limites, car les femmes travaillent plus souvent à temps partiel (ou durant seulement une partie de l'année) que les hommes, de sorte que leurs sources de revenu sont plus variées et moins concentrées. Les indices de revenu utilisés ici tiennent compte de l'ensemble des revenus et des gains des femmes et des hommes, sans égard à leur situation professionnelle.

DOMAINE : TRAVAIL

Les décisions que prennent les gens quant à la manière de partager leur temps entre le travail rémunéré, la famille et les loisirs ont de nombreuses répercussions. Le travail que font les femmes passe souvent inaperçu dans les mesures actuelles du progrès économique, lesquelles n'incluent que les biens et services échangés contre rémunération. Le travail non rémunéré, dont la majeure partie est encore réalisée par les femmes, n'est pas comptabilisé. Comme nous disposons toutes et tous du même nombre d'heures durant une journée, le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré offre une autre mesure de l'égalité.

Le *travail rémunéré* fait référence au travail exécuté contre rémunération, que ce soit dans un lieu de travail ou à la maison, et il inclut les salaires, les traitements et le revenu d'un travail autonome. Une activité est considérée comme un *travail non rémunéré* lorsque les biens ou services qui en sont dérivés auraient pu être achetés sur le marché. Le *travail non rémunéré* inclut par exemple la préparation des repas, car un repas peut être acheté dans un restaurant, de même que les soins aux enfants ou aux aînés, car ces services pourraient être offerts dans une garderie ou un foyer pour personnes âgées. En revanche, personne ne peut dormir, faire des études ou se rendre au travail à notre place, de sorte que ces activités ne sont pas considérées comme un travail non rémunéré².

DOMAINE : APPRENTISSAGE

L'éducation a été et demeure un élément vital du bien-être économique. Non seulement les gens doivent-ils être bien instruits pour entrer sur le marché du travail, mais ils doivent aussi acquérir continuellement de

2. Les estimations du temps total consacré au travail, qui sont basées sur l'Enquête sociale générale (ESG) et présentées dans *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998*, produit n° 12F0080XIF au catalogue de Statistique Canada, incluent le temps consacré à l'éducation et aux activités connexes, ainsi qu'aux déplacements.

nouvelles compétences pour tirer profit des possibilités qui se présentent. Les indicateurs liés à ce domaine évaluent l'équilibre entre les sexes en ce qui a trait à la formation universitaire, à la formation liée à l'emploi et aux retombées professionnelles des investissements faits par les femmes dans leurs études.

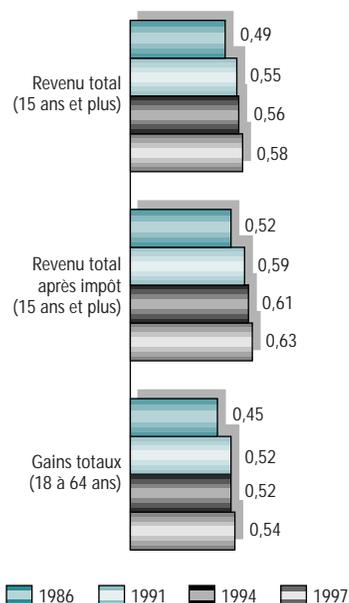
REVENU

Indice du revenu total

L'indice du revenu total permet de comparer le revenu total moyen des femmes à celui des hommes³. Au cours des dernières années, l'indice du revenu total a augmenté, ce qui signifie que le déséquilibre entre les sexes diminue. En 1997, le revenu total moyen des Canadiennes âgées de 15 ans et plus était d'environ 18 000 \$, comparativement à 30 900 \$ pour les hommes. Cette année-là, l'indice d'égalité du revenu total s'est chiffré à 0,58, ce qui signifie que, dans l'ensemble, les femmes gagnaient environ 58 % du revenu des hommes (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

Indices de l'égalité entre les sexes pour le revenu total, le revenu total après impôt et les gains totaux



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Indice du revenu total après impôt

Au Canada, le régime fiscal est progressif, ce qui signifie que les personnes à plus faible revenu en conservent une proportion plus grande⁴. Comme le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes, l'indice du revenu total après impôt est supérieur à l'indice du revenu total. En 1997, l'indice du revenu après impôt total était de 0,63, en hausse par rapport à 1994 (0,61) (graphique 1).

Indice des gains totaux

Cet indice permet de comparer les gains des femmes et des hommes de 18 à 64 ans (y compris les personnes qui n'ont aucun gain pour diverses raisons, par exemple le chômage, une invalidité ou le fait de s'occuper des enfants à temps plein à la maison). Cet indice inclut les gains provenant du travail à temps partiel, secteur où les femmes dominent. C'est ce qui explique que cet indice soit inférieur au ratio des salaires des personnes employées à temps plein toute l'année, lequel est souvent utilisé pour mesurer l'écart salarial. En 1997, les gains moyens des femmes se sont chiffrés à 16 300 \$, comparativement à 29 900 \$ pour

3. Le revenu total inclut la totalité du revenu reçu par une personne au cours d'une année civile, provenant de sources telles que les salaires, les traitements, le revenu d'un travail autonome, les revenus de placement, les revenus de location nets, les régimes de retraite, l'assurance-emploi, les pensions alimentaires pour conjoint et enfants et les transferts gouvernementaux. Les sommes provenant de sources différentes, comme les profits de jeux de hasard, les héritages, les gains en capital réalisés ou les revenus en nature, sont exclues.

4. D'autres taxes, comme la taxe de vente ou l'impôt foncier, influent également sur le revenu disponible, mais n'ont pas été prises en compte dans cet indice.

les hommes — cela correspond à un indice des gains totaux de 0,54. Comme pour les autres indices du revenu, l'inégalité entre les femmes et les hommes sur le plan des gains a diminué depuis 1986 (graphique 1).

Analyse des écarts entre les sexes

Les inégalités entre les sexes sur le plan du revenu et des gains peuvent s'expliquer en partie par la concentration des femmes dans les emplois à temps partiel et peu rémunérés, par leur surreprésentation au sein des familles monoparentales ainsi que par leur surreprésentation parmi les personnes âgées à faible revenu. Des calculs ont été faits pour tenir compte de ces facteurs et d'autres différences sociodémographiques⁵. En 1997, ces corrections ont réduit l'écart entre les sexes de sept points, pour ce qui est du revenu après impôt, et de huit points en ce qui touche les gains de 1986 (graphique 2)⁶.

TRAVAIL

Indice de la charge de travail totale

Le concept de la charge de travail totale englobe à la fois le travail rémunéré et le travail non rémunéré qui a une valeur économique. En 1998, les Canadiennes âgées de 15 ans et plus ont consacré 7,8 heures par jour à du travail rémunéré ou non rémunéré, comparativement à

TABLEAU 1

Indice de l'égalité entre les sexes en ce qui a trait à la charge de travail, selon le groupe d'âge, 1998

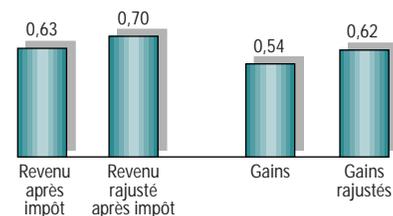
Âge de la répondante ou du répondant	Indice de la charge de travail totale	Indice du travail rémunéré	Indice du travail non rémunéré
15 ans et plus	1,04	0,62	1,56
15 à 24 ans	1,18	0,80	1,74
25 à 34 ans	1,03	0,63	1,75
35 à 44 ans	1,02	0,60	1,67
45 à 54 ans	1,01	0,65	1,56
55 à 64 ans	1,06	0,59	1,42
65 ans et plus	1,11	0,39	1,19

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

5. Pour éliminer l'effet de l'âge, de la profession, de la scolarité, du type d'emploi et de la situation de famille, le revenu moyen après impôt et les gains ont été normalisés pour illustrer le profil qui serait obtenu si les femmes et les hommes étaient représentés également dans les 4 groupes d'âge (15 à 29 ans, 30 à 49 ans, 50 à 64 ans, 65 ans et plus); dans les 16 catégories professionnelles; dans les 4 groupes de scolarité (moins d'une 10^e année, 11^e à 13^e année, études postsecondaires partielles, y compris un diplôme d'études postsecondaires, diplôme universitaire); dans les 3 types d'emplois (temps plein, temps partiel et sans emploi); et dans les 2 types de familles (enfant de moins de 6 ans, sans enfant de moins de 6 ans).

GRAPHIQUE 2

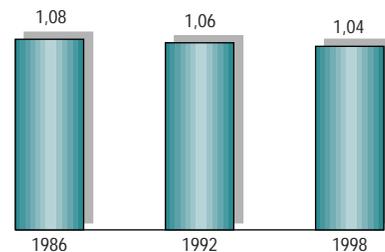
Indices de l'égalité entre les sexes pour le revenu après impôt et les gains, avant et après correction en fonction de facteurs sociodémographiques, 1997



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs

GRAPHIQUE 3

Indice de l'égalité entre les sexes en ce qui a trait à la charge de travail totale



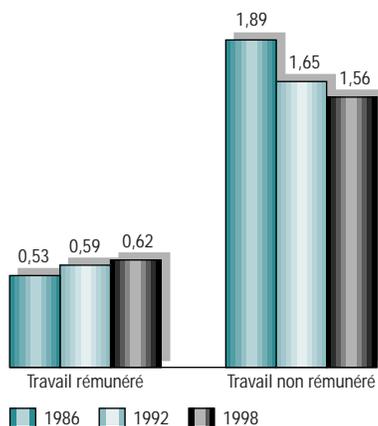
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

7,5 heures pour les hommes. L'indice de la charge de travail totale était de 1,04 en 1998, en baisse par rapport à 1986 (1,08). Bien que l'écart entre les sexes diminue, les femmes travaillent en moyenne 15 minutes de plus par jour que les hommes.

Cette inégalité semble par ailleurs maximale chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans (1,18) et les aînées (1,11), alors qu'une situation de quasi-égalité s'observe chez les femmes de 45 à 54 ans (1,01) (graphique 3 et tableau 1).

GRAPHIQUE 4

Indices de l'égalité entre les sexes pour le travail rémunéré et le travail non rémunéré



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

Indices du travail rémunéré et du travail non rémunéré

Aujourd'hui encore, les hommes consacrent beaucoup plus de temps que les femmes au travail rémunéré, alors que l'inverse vaut dans le cas du travail non rémunéré. Bien que l'écart entre les sexes sur le plan du travail rémunéré et non rémunéré demeure considérable, il a néanmoins diminué entre 1986 et 1998 (graphique 4).

Ratios du travail rémunéré et du travail non rémunéré, selon la structure du ménage

La répartition du travail rémunéré et du travail non rémunéré entre les femmes et les hommes varie selon que le ménage compte de jeunes enfants et selon le nombre de soutiens économiques. Des indices du travail séparés ont été calculés pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein. Trois catégories de ménages de personnes ont été examinées : les ménages à deux soutiens (deux conjoints travaillant à temps plein) avec enfants de moins de 6 ans (jeunes enfants), les ménages à un soutien principal (ménages à deux parents, dont un ne travaille pas à temps plein) avec de jeunes enfants et les ménages à un ou deux soutiens sans jeunes enfants.

En 1992 et en 1998, les femmes ont consacré moins de temps au travail rémunéré mais plus de temps au travail non rémunéré, quelle que soit la structure du ménage. Dans le cas des ménages à deux soutiens avec de jeunes enfants, l'écart entre les femmes et les hommes a diminué en ce qui a trait au travail rémunéré. Par contre, l'indice a chuté de 0,91 à 0,85 dans le cas des ménages à un soutien principal avec de jeunes enfants, ce qui laisse croire que le déséquilibre s'accroît. Par contre, l'écart entre les ménages de un ou deux soutiens sans jeunes enfants a peu changé. Cependant, comme peu de femmes avec de jeunes enfants sont le soutien principal dans leur ménage, les estimations comportent une grande

6. Pour une analyse des différences entre les salaires des femmes et des hommes au Canada et aux États-Unis à la fin des années 80, voir Michael Baker et Nicole Fortin, *Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis?*, produit n° 11F0019MPF140 au catalogue de Statistique Canada, 2000.

variabilité d'échantillonnage qui se traduit par l'absence de changement statistiquement significatif dans l'indice du travail rémunéré (graphique 5).

L'indice du travail non rémunéré montre que l'écart entre les femmes et les hommes a diminué au fil des ans chez les ménages à deux soutiens et les ménages à un soutien principal avec de jeunes enfants. Par contre, l'indice pour les ménages à un ou deux soutiens sans jeunes enfants est demeuré à peu près inchangé entre 1992 et 1998 (graphique 6).

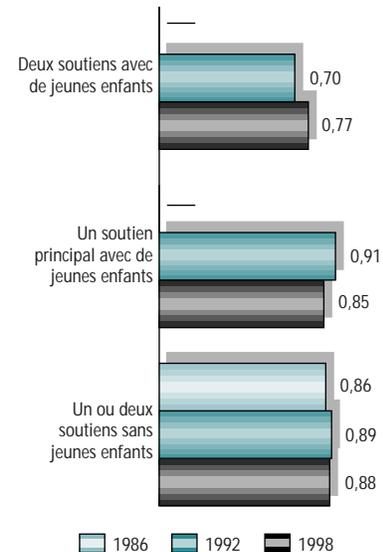
Bénéficiaires du travail

Le travail non rémunéré réalisé par les femmes et les hommes profite à bien des gens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du ménage. Dans le cas de certaines activités non rémunérées, que l'on pense par exemple à la garde des enfants et au bénévolat, on peut facilement cerner les bénéficiaires; dans le cas par contre d'autres activités, comme l'entretien de la maison, l'achat de biens et de services ou encore la préparation des repas et la lessive, les activités peuvent profiter à l'ensemble du ménage ou à des membres bien précis. Comme le travail lié aux enfants est un des principaux facteurs qui font que la situation économique des femmes diffère de celle des hommes, seule la garde des enfants est examinée ici aux fins de l'établissement des comparaisons.

En 1998, les femmes de 20 à 44 ans ayant de jeunes enfants et faisant partie d'un couple à deux soutiens ont consacré en moyenne plus de temps que les hommes (147 minutes par jour contre 85) à s'occuper des enfants. On obtient ainsi un indice de 1,72, ce qui signifie que ces femmes ont consacré en moyenne 72 % plus de temps aux soins dispensés aux enfants que les hommes faisant partie de couples à deux soutiens. Cependant, bien que les femmes se chargent toujours de la majeure partie des activités liées aux enfants, le déséquilibre entre les mères et les pères a diminué entre 1992 et 1998, et plus particulièrement dans le cas des ménages à un soutien principal. L'indice pour ces ménages est passé de 1,71 à 1,27, reflétant ainsi une diminution du temps consacré par les femmes aux activités liées aux enfants et une augmentation du temps que les hommes y consacrent. En 1998, les femmes ayant de jeunes enfants qui étaient le soutien principal du ménage ont consacré en moyenne 107 minutes par jour à

GRAPHIQUE 5

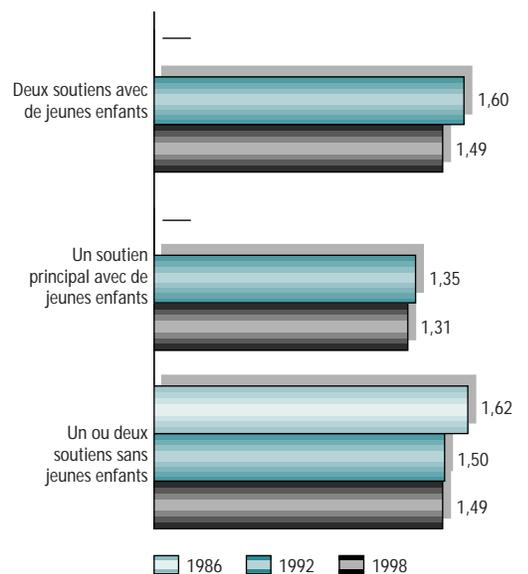
Indice de travail rémunéré pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

GRAPHIQUE 6

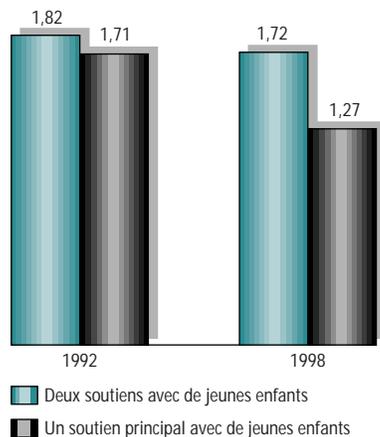
Indice du travail non rémunéré pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

GRAPHIQUE 7

Indice des soins aux enfants pour les femmes et les hommes de 20 à 44 ans travaillant à temps plein



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

s'occuper des enfants, comparativement à 85 minutes pour les hommes dans la même situation (graphique 7).

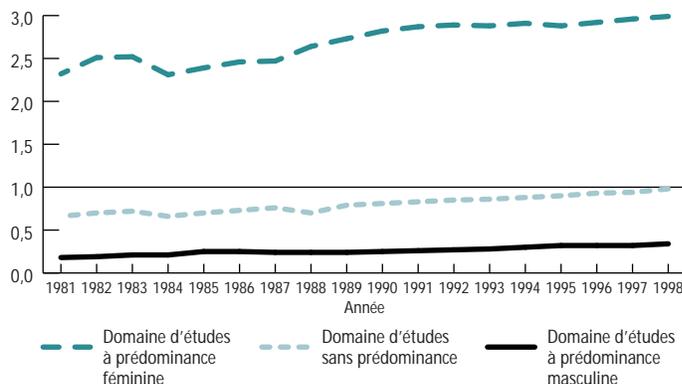
APPRENTISSAGE

Indices des diplômes universitaires décernés

L'indice des diplômes universitaires décernés qui permet de comparer la concentration des femmes dans les domaines d'études à prédominance féminine, sans prédominance et à prédominance masculine⁷ qui mènent à l'obtention d'un grade universitaire. Entre 1981 et 1998, un plus grand nombre de femmes ont choisi des domaines d'études traditionnellement dominés par les hommes ou sans prédominance. L'indice indique donc que la proportion de femmes titulaires de diplômes a augmenté dans ces trois catégories, même dans les domaines d'études à prédominance féminine. En effet, même si de plus en plus de femmes sont titulaires de diplômes dans des domaines d'études à prédominance masculine ou sans prédominance (ce qui a pour effet de ramener un plus grand équilibre entre les sexes dans ces domaines d'étude) elles sont également de plus en plus nombreuses à obtenir un diplôme dans les domaines à prédominance féminine, accentuant ainsi l'écart entre les sexes dans ces domaines (graphique 8).

GRAPHIQUE 8

Indices de l'égalité entre les sexes, en ce qui a trait aux diplômes universitaires décernés



Source : Statistique Canada, Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU).

Indices de la formation

L'indice de participation à la formation indique dans quelle mesure les femmes au travail participent à des programmes de formation parrainés par l'employeur ou liés à l'emploi⁸. En 1997, les femmes qui travaillent ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à participer à des programmes de formation axés sur l'acquisition de nouvelles compétences

7. Les domaines d'études à prédominance masculine sont ceux où plus de 60 % des diplômes ont été décernés à des hommes. De même, les domaines à prédominance féminine sont ceux où plus de 60 % des diplômes ont été décernés à des femmes. Dans les autres cas, le domaine d'études est considéré comme sans prédominance.

et connaissances (graphique 9). Cependant, l'indice du temps de formation, qui permet de comparer le temps réel consacré à la formation, montre que les femmes ont suivi moins de formation parrainée par l'employeur que les hommes en 1997, mais davantage de formation liée à l'emploi. Ces données laissent croire que les femmes compensent le manque de formation parrainée par l'employeur en assumant elles-mêmes le coût de la formation liée à l'emploi et en suivant ces formations hors des heures de travail (graphique 10).

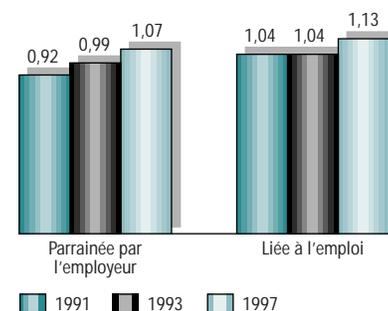
Indice des retombées professionnelles des études

Cet indice permet d'examiner l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux retombées professionnelles de l'investissement dans les études universitaires, ces retombées étant évaluées en fonction de la probabilité d'occuper un poste élevé⁹. En 1986, 51 % des femmes titulaires d'un diplôme universitaire occupaient un poste élevé, comparativement à 74 % des hommes, ce qui donne un indice de 0,69. En 1998, 49 % des femmes et 62 % des hommes titulaires d'un diplôme universitaire et âgés de 25 à 64 ans occupaient un poste élevé, correspondant à un indice de 0,78. Bien que les femmes et les hommes titulaires d'un diplôme universitaire étaient proportionnellement moins nombreux à occuper un poste élevé en 1998, l'écart entre les sexes quant aux retombées professionnelles des études a diminué (graphique 11). ■

8. L'indice de participation à la formation correspond au ratio entre le pourcentage de femmes au travail de 25 à 49 ans qui ont suivi une formation au cours des 12 mois précédents et le pourcentage d'hommes au travail du même âge ayant suivi une formation. Des indices distincts ont été calculés pour la formation parrainée par l'employeur (formation payée ou financée par l'employeur) et la formation liée à l'emploi. La formation liée à l'emploi inclut la formation parrainée par l'employeur et la formation liée à l'emploi dont les coûts sont assumés par l'employé.
9. L'indice est basé sur le pourcentage de diplômés universitaires âgés de 25 à 64 ans, qui occupent un poste élevé. Les postes élevés font référence aux trois catégories supérieures de la classification socioéconomique des professions de Pineo (c.-à-d. professionnels indépendants, professionnels salariés et cadres supérieurs). Cette classification est basée sur le revenu d'emploi et d'autres caractéristiques liées à la situation sociale ou au prestige. Ces groupes incluent des professions dans les domaines de la médecine, de l'architecture et du génie, des sciences sociales, des sciences physiques, de la fonction publique et de l'enseignement au primaire, au secondaire et à l'université. Cette échelle a originalement été développée au cours des années 70 et fut mise à jour en utilisant les données du Recensement de 1981. De plus grands efforts sont requis afin d'établir une nouvelle échelle en utilisant des évaluations de travail plus récentes.

GRAPHIQUE 9

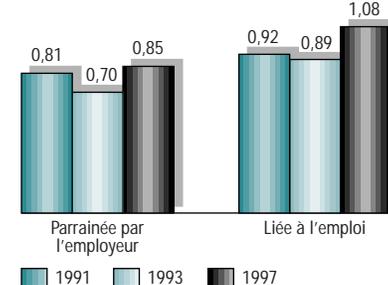
Indices de l'égalité entre les sexes quant à la participation à la formation au Canada



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale.

GRAPHIQUE 10

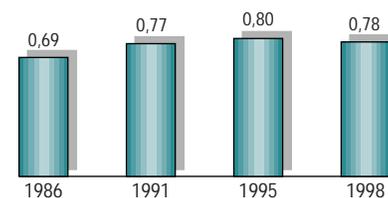
Indices de l'égalité entre les sexes quant aux heures de formation



Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Enquête sur l'éducation et la formation des adultes.

GRAPHIQUE 11

Indice de l'égalité entre les sexes quant aux retombées professionnelles des études



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LE THÈME DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-XPF au catalogue, 2000.

Baker, Michael, et Nicole Fortin, *Taux de féminité des professions et salaires : pourquoi le Canada diffère-t-il des États-Unis?*, produit n° 11F0019MPF140 au catalogue de Statistique Canada, 2000.

Statistique Canada, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 1998*, produit n° 12F0080XIF au catalogue, 1999.